



Running

Un jury humain encore irremplaçable à Lindry

En plus du chronométrage électronique, un jury digne de ce nom était présent, hier matin, sur le 10 km de Lindry. L'épreuve étant support du championnat de l'Yonne de la discipline et qualificative pour les France, deux chronométreurs manuels et une juge à l'arrivée accompagnaient la juge-arbitre officielle.

DELPHINE TOUJAS
delphine.toujas@centrefrance.com

Dans sa main, un étrange instrument. Gris foncé, il semble tout droit sorti d'un autre temps. Similaire à un terminal de paiement bancaire d'où sort, comme un ticket de caisse, une bande de papier qui se déploie de l'avant de l'appareil. Dessus, ce ne sont pas des factures acquittées, mais des temps. C'est bien un chronomètre que tient Charles Pimolle, tout comme son collègue Christian Boule, en plus du chronométrage électronique via des transpondeurs sur les quelque 200 coureurs. Ils officiaient tous les deux, hier, sur le 10 km de Lindry et formaient le jury avec le starter Jean-Raymond Terrier, la juge à l'arrivée Lætitia Gau-

vain et la juge-arbitre officielle Stéphanie Chauvin. Une organisation particulièrement ficelée pour cette épreuve labellisée bronze (ex-régionale) par la fédération, à la fois support des championnats de l'Yonne de la discipline et qualificative pour les championnats de France qui se dérouleront à Troyes le 10 mai. « Même sans le label, il nous aurait fallu impérativement ce jury, avec deux chronométreurs manuels, en tant que championnat départemental », souligne Aline Perrin, présidente de l'ASPTT Auxerre omnisports, organisatrice de l'événement.

Un travail complémentaire entre les membres du jury
Reconnaisable à son gilet orange fluo, Stéphanie Chauvin a suivi la course sur une moto, prenant des notes de son déroulé dans son calepin, avant de noter les positions

finale. À mi-course et à l'arrivée, Christian Boule et Charles Pimolle sont, eux, chargés de relever les temps. « À chaque passage de coureur, je clique et ça marque sur le papier le temps et la position », détaille ce dernier. « Tout en haut, il y a mon nom, mon prénom et le nom de la course. À la fin, j'ajoute ma signature et je donne ça à la juge-arbitre officielle. » C'est un véritable travail d'équipe car leurs instruments n'enregistrent que les chronos et les places. Les deux chronométreurs s'appuient donc sur Lætitia Gauvain, qui s'attache à noter les numéros de dossards en parallèle sur ses feuilles. De quoi permettre d'établir un véritable classement en combinant les deux, permettant d'assurer le coup en cas de défaillance de l'installation électronique ou inversement. « Régulièrement, tous les dix coureurs personnelle-

ment, je demande le temps pour l'inscrire également comme repère », présente la juge à l'arrivée. « Je note aussi la première femme avec un "F". L'idée est de différencier pour que ce soit plus facile à lire, car après on vérifie avec les puces pour s'assurer qu'il n'y a pas d'erreur. »

« C'était important de rester dans le milieu »

Tous les membres du jury sont formés pour réaliser cette pointilleuse mission. « On était une quinzaine de l'ASPTT Auxerre à Dijon pour la formation d'une juge, avant la partie pratique. Je peux aussi faire le chronométrage ou starter », ajoute-t-elle. C'est l'envie de se rendre utile tout en restant dans le milieu de la course qui sert de moteur à Charles Pimolle. « J'ai quand même fait 30 ans de course à pied avant de devoir arrêter à cause d'un cancer », dévoile-t-il. « J'ai même réalisé une double formation pour pouvoir exercer également sur la piste et je le fais régulièrement à Sens, Auxerre ou encore Saint-Florentin. Ça fait une quinzaine d'années que je suis officiel. C'était important de rester dans le milieu de la course à pied. » Et ainsi être un acteur essentiel des épreuves à l'instar des autres membres du jury. À Lindry, les machines sont encore loin de remplacer les êtres humains. ●